

ROYAUME DU MAROC

OFFICE MAROCAIN DE LA PROPRIÉTÉ (19)
INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE



المملكة المغربية

المكتب المغربي
للملكية الصناعية والتجارية

(12) BREVET D'INVENTION

(11) N° de publication : **MA 39598 B1** (51) Cl. internationale : **B61F 3/16**

(43) Date de publication :
29.12.2017

(21) N° Dépôt :
39598

(22) Date de Dépôt :
29.09.2015

(30) Données de Priorité :
30.09.2014 ES 20140031439

(71) Demandeur(s) :
Patentes Talgo, S.L., Paseo del Tren Talgo 2 Las Matas 28290 Madrid / ES (ES)

(72) Inventeur(s) :
GARCÍA GARCÍA, Emilio ; QUINTANA POLO, Víctor, Javier ; SÁNCHEZ MARTÍN, Andrés ; HURTADO PUENTES, Miguel ; LÓPEZ BONAQUE, Andrés ; MIGUEL DE PRIEGO COQUIS, José, Carlos

(86) N° de dépôt auprès de l'organisme de validation: **EP15382471.9**

(74) Mandataire :
IP-TOP NOTH

(54) Titre : **ENSEMBLE DE ROUE POUR VÉHICULES SUR RAILS**

(57) Abrégé : Le train de roues pour véhicules ferroviaires comprend deux ensembles d'essieux de roue, dans lequel chaque ensemble d'essieux de roue comprend deux roues, chaque roue étant située de chaque côté de la roue selon un axe longitudinal du véhicule, les deux roues de chaque ensemble de roues Les essieux des roues ont des axes indépendants et sont reliés par un cadre; De sorte que les deux cadres de l'ensemble des essieux de roue sont reliés l'un à l'autre par une articulation située en correspondance avec l'axe longitudinal du véhicule et qui permet de transmettre une contrainte de traction et de compression entre les cadres du train de roues sans modifier la distance entre le Essieux des paires de roues dans chaque ensemble d'essieux de roue.

REVENDEICATIONS

1. Ensemble de roue pour véhicules sur rails, comprenant deux ensemble d'essieux de roue (1), dans lequel chaque ensemble d'essieux de roue (1) comprend
5 deux roues (2), chaque roue (2) étant positionnée de chaque côté de l'ensemble de roue selon un axe longitudinal (3) du véhicule, dans lequel les deux roues (2) de chaque ensemble d'essieux de roue (1) ont des axes indépendants (4) et sont reliées ensemble par un bâti (5), caractérisé en ce que les deux bâtis (5) sont raccordés entre eux par une articulation (6) positionnée en correspondance avec l'axe longitudinal
10 (3) du véhicule et qui permet la transmission de la contrainte de traction et de compression entre les bâtis (5) de l'ensemble de roue sans modifier la distance entre les essieux (4) des paires de roues (2) de chaque ensemble d'essieux de roue (1) selon un premier axe de coordonnée X, défini selon l'axe longitudinal du véhicule sur rails.

15 2. Ensemble de roue selon la revendication 1, caractérisé en ce que l'articulation (6) comprend deux tiges de raccordement incurvées (6a, 6b) qui se croisent sans contact et qui sont articulées grâce à leurs extrémités avec le châssis (5) de l'ensemble de roue, où un système de coordonnée isométrique est défini de sorte que :

20 le premier axe de coordonnée X est défini le long de l'axe longitudinal (3) du véhicule sur rails ;

le deuxième axe de coordonnée Y est perpendiculaire à la voie ; et

25 le troisième axe de coordonnée Z est vertical dans la direction de la force de gravitation, l'articulation ayant des restrictions sur son déplacement et ses mouvements, des restrictions qui sont conditionnées par l'application elle-même lorsqu'elle est prévue, et impliquent :

une restriction concernant le déplacement sur l'axe X ou l'axe longitudinal du véhicule, évitant le rapprochement ou la séparation de la distance entre les ensembles d'essieux de roue ;

30 une restriction concernant le déplacement sur l'axe Z qui est vertical, de sorte que l'axe imaginaire qui passe par le point de croisement des deux tiges de raccordement est inchangé, bien que le déplacement est autorisé dans cet axe vertical Z des tiges de raccordement.

3. Ensemble de roue selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisé en ce que l'articulation (6) a une configuration de ciseau.

4. Ensemble de roue selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisé en ce que chaque ensemble d'essieux de roue (1) comprend
5 une tige de guidage (9) directement couplée audit véhicule sur rails.

5. Ensemble de roue selon la revendication 4, caractérisé en ce que chaque roue (2) de chaque ensemble d'essieux de roue (1) est couplée à son bâti (5) respectif par le biais de boîtes de lubrification (8) respectives.

6. Ensemble de roue selon l'une quelconque des revendications
10 précédentes, caractérisé en ce que chaque bâti (5) a une configuration plate et comprend deux supports de boîte de lubrification correspondant à chaque roue (2).

7. Ensemble de roue selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisé en ce que le bâti (5) a un trou central (7) allongé.

8. Ensemble de roue défini selon l'une quelconque des revendications 1
15 à 7, pour supporter deux boîtes de deux véhicules sur rails adjacents en un seul ensemble de roue.